

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 18 OCTOBRE 2022

La séance qui s'est tenue en visioconférence a réuni 41 participant(e)s.

Etaient excus(é)es : Frédéric CATHOU, Isabelle SANTIAGO, Serge CREMADES, Mathieu LEFEVRE (représenté par son collaborateur parlementaire Edouard CLAUSS), Michèle de PREAUDET, Patrick THERON, Caroline OSSARD.

### **I – PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU CTS**

La note de synthèse qui reprenait les propositions formulées par le bureau du CTS lors de sa réunion de septembre, est adoptée. La version finalisée figure en pièce jointe à ce compte-rendu et devient donc le mode de faire du fonctionnement pour le nouveau mandat du CTS.

Quelques modifications sont apportées à la note initiale :

- Le fait que les dates des séances plénières sont arrêtées jusqu'à l'été 2023 afin que chacune et chacun puisse s'organiser. Il est convenu du rythme de 2 mois entre chaque séance, sauf séance exceptionnelle motivée par l'urgence de l'actualité, en retenant la date du 3ème jeudi de chaque mois et en alternant les séances en matinée (10h00) et celles en soirée (19h00).

Suite aux 2 séances exceptionnelles consacrées au CNR Santé, les 8 et 23 novembre, les dates suivantes sont donc arrêtées : 15 décembre 2022 en matinée, 16 février 2023 en soirée, 20 avril 2023 en matinée et 15 juin 2023 en soirée.

- Une interrogation est posée : la possibilité technique d'organiser des séances plénières combinant présentiel et visioconférence, ceci pour faciliter la participation maximale. La délégation départementale de l'ARS examine sa faisabilité.
- Il est précisé enfin que le projet cité dans la note est avant tout un projet d'ordre méthodologique qui permet d'atteindre les projets opérationnels que s'est fixé le CTS lors de sa séance de septembre. C'est en effet si et seulement si ces modalités de travail favorisent décloisonnement, transversalité, découverte des besoins et des apports de chacun, qu'elles ont une valeur et rien n'empêchera de les faire évoluer.

### **II – CONTRIBUTION DU CTS A L'ELABORATION DU VOLET SANTE DU CONSEIL NATIONAL DE LA REFONDATION**

Les appels à candidatures pour la participation aux 4 groupes thématiques retenus le 18 octobre ont été diffusés le 19 à tous les membres du CTS.

Une dizaine de candidatures se sont exprimées depuis.

Une courte note méthodologique accompagne ce compte-rendu.